

20 novembre 2023 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Semaine de l'amour : la Commune d'Anderlecht renouvelle son évènement original pour la Saint Valentin

Avis aux amoureux ! A la suite du succès rencontré lors de la semaine de la Saint-Valentin, la Commune d'Anderlecht a décidé, à l'initiative de Fabienne Miroir, Echevine de l'Etat Civil, avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht et du Collège Echevinal, de renouveler la semaine de l'amour en 2024. La salle du Conseil se transformera à nouveau en un lieu magique et romantique pour les couples qui souhaitent célébrer leur amour d'une manière originale et inoubliable. Les inscriptions sont ouvertes, ne manquez pas l'occasion de vivre une expérience unique et réservez votre mariage dès maintenant !

L'amour est dans l'air à Anderlecht! Pour la troisième année consécutive, la Commune d'Anderlecht offre la possibilité de transformer un mariage civil en un évènement original et inoubliable. Pourquoi se marier lors de la semaine de l'amour? Pour l'occasion, la commune d'Anderlecht personnalise la salle des mariages en créant une atmosphère feutrée et intimiste. Les mariés pourront vivre un moment magique, dans un cadre romantique. De plus, la célébration des mariages sera gratuite.

Tél: 0494/57.79.44

Un autre regard Een andere blik 10 78

« Le mariage est un moment de bonheur et d'émotion pour les couples, et nous sommes fiers de leur offrir une expérience exceptionnelle à Anderlecht », a déclaré Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht

« Nous voulons que chaque couple se sente spécial et que leur journée de mariage soit inoubliable. C'est pourquoi nous avons ajouté une touche de magie avec des décors floraux somptueux, une musique enchanteresse et une ambiance romantique pour cette occasion unique. » précise Fabienne Miroir, Echevine de l'Etat Civil.

En 2024, la Commune d'Anderlecht renouvellera cette expérience unique du 12 au 17 février. Les réservations pour le mariage pas comme les autres sont ouvertes dès maintenant, en contactant la cellule Mariages à l'adresse suivante : <a href="mariage@anderlecht.brussels">mariage@anderlecht.brussels</a> ou en appelant le 02 800 07 98.

Tél: 0494/57.79.44